



Offre Ref : 447432

Créée en 2003, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan regroupe 26 Communes et 33 500 habitants. Situé à proximité de l'agglomération de THIONVILLE et du Grand Duché du Luxembourg, le territoire connaît une importante évolution démographique.

Au titre de sa compétence « collecte et traitements des déchets ménagers », la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan assure le pilotage et la mise en œuvre d'un Service Public d'Élimination des Déchets structurés autour des éléments suivants :

- Collecte et traitement des déchets ménagers par recours à la prestation de tiers privés ;
- Gestion des hauts et bas de quais de 3 déchèteries communautaires (ABONCOURT, GUENANGE, KOENIGSMACKER) par recours à la prestation de tiers privés ;
- Financement du service par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la Redevance Spéciale.

Fin 2014, la CC de l'Arc Mosellan a engagé une étude exploratoire portant sur l'identification des différents scénarii envisageables permettant de mettre en œuvre une tarification incitative du service de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Parallèlement, la collectivité a engagé une démarche d'optimisation des modalités de fonctionnement et de financement du service :

- Réflexions sur une optimisation du mode actuel de financement (TEOM et RS) et des modalités de collecte ;
- Mise à jour des règlements de collecte et de déchèteries ;
- Rationalisation des procédures d'achats des sacs et bornes d'apport volontaire

### Chargé(e) de Mission Tarification Incitative

Date de publication : 26/07/2018

Date limite de candidature : 21/09/2018

Date prévue du recrutement : 02/11/2018

Durée de la mission : 3 ANS

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : REDACTEUR  
TECHNICIEN

### MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2

Descriptif des missions du poste : Sous l'autorité du responsable du Service Prévention et Gestion des Déchets, vous assurez votre mission en lien avec l'ensemble des agents du service, les services Communication et Finances. Vous serez l'interlocuteur privilégié dans le cadre de la mise en œuvre d'une solution de tarification incitative sur le territoire de l'Arc Mosellan.

Sur la base d'une étude et d'un planning prévisionnel de déploiement vous serez en charge de la mise en œuvre de l'ensemble des étapes nécessaires à la mission et notamment :

- Mettre à jour et suivre le planning pluriannuel de mise en œuvre du projet de tarification incitative
- Identifier les opportunités et contraintes du territoire et échange avec les collectivités actuellement en tarification incitative ;
- Définir les modalités de réalisation d'une enquête de conteneurisation et de mise en œuvre de la conteneurisation en bacs pucés ou en conteneurs enterrés avec contrôle d'accès ;
- Etablir les modalités d'information et de communication à mettre en place à destination des usagers, des élus, des bailleurs, des professionnels, ...
- Identifier et mettre en œuvre d'éventuelles solutions pour éviter les répercussions de la mise en place d'une tarification incitative sur les déchèteries communautaire et les dépôts sauvages ;
- Intégrer les données et paramétrer les éléments nécessaires à la facturation de la tarification incitative via l'outil métier (TRADIM) dont dispose la CC de l'Arc Mosellan ;
- Suivre les tests de remontée des données de collecte et de facturation en lien éventuellement avec les services fiscaux.

Profil recherché : Formation de niveau bac +2 mini dans le domaine de l'environnement  
Connaissance des collectivités locales, bonnes connaissances des logiciels de bureautique et des bases de données.  
Sens du contact, pédagogie, force proposition et d'anticipation

Autonomie, organisation, rigueur, disponibilité, qualités rédactionnelles  
Capacités d'encadrement, Capacité à s'organiser et à définir rapidement les priorités  
Réactivité et capacité à travailler dans un contexte d'évolution de service important  
Permis B indispensable

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : BUDING

Service d'affectation : SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DECHETS

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

## POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Famille(s) des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) : Contacts directs avec la hiérarchie, les services de la CCAM

Relations (interlocuteurs externes) : Relations régulières avec les usagers, prestations et fournisseurs

Réunions auxquelles participe l'agent : Réunions en soirée possibles - travail très ponctuel les week-end (animation, sensibilisation....°

Commissions auxquelles participe l'agent :

## AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Régime Indemnitare

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN  
8 RUE DU MOULIN  
57920 BUDING

Informations complémentaires : LETTRE DE MOTIVATION et CV à adresser à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'ARC MOSELLAN 8 rue du Moulin - 57920 BUDING ou par mail à [jean-michel.ludwig@arcmosellan.fr](mailto:jean-michel.ludwig@arcmosellan.fr) POUR TOUS RENSEIGNEMENTS  
CONTACTER : Monsieur Jean-Michel LUDWIG Responsable Ressources Humaines Tél: 03 82 83 21 57 Courriel : [jean-michel.ludwig@arcmosellan.fr](mailto:jean-michel.ludwig@arcmosellan.fr)

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.